

**Rencontre avec Monsieur Guy Allain,
petit-fils de Jean-Marie Le Halpert,
premier Maire de Lanester
de 1909 à 1919**



Jean-Marie Le Halpert,
premier Maire de Lanester

Je tiens à vous féliciter pour cette initiative de recherche d'informations sur les personnalités qui ont marqué la vie de votre commune. « Pour savoir qui l'on est, il faut savoir d'où l'on vient » a écrit Jean Rouault.

J'ai été très honoré par votre invitation à répondre aux questions qui vous ont sensibilisés sur l'avènement (1) de mon grand-père aux fonctions de premier maire de Lanester et je vous en remercie.

C'est une période que je n'ai pas vécue personnellement et dont je dispose de peu d'éléments concrets. Mon grand-père a été Maire de 1909 à 1919 c'est à dire sur une période de sa vie entre 30 ans et 40 ans. Quand je suis né il avait 47 ans. Je ne l'ai donc pas connu dans ses fonctions d'élu.

A cette époque, les enfants et petits-enfants s'inquiétaient peu de l'antériorité (2) de leurs aînés. Il y avait un certain respect plus fort que la curiosité et l'esprit de découverte et de recherche sur les événements du passé.

J'ai accepté, bien volontiers, à la demande de Gilles Quéric de répondre à vos questions. Ce fut un exercice de recherche qui m'a permis de réunir des souvenirs déjà lointains que l'on a tendance à oublier. Mais revivre son passé vous rajeunit.

Après avoir répondu à vos questions, je me permettrai de vous faire part d'une requête (3) que j'ai exprimée à Madame Le Maire à l'occasion du centenaire de la commune.

Mais venons maintenant à vos questions auxquelles je répondrai une à une.

1. Avez-vous connu votre Grand-Père ?

Oui je l'ai très bien connu pendant 35 ans, pour preuve :

Je suis né à son domicile le 13 septembre 1925.

Pendant notre enfance, mon frère et moi, venions avec nos parents tous les quinze jours passer les fins de semaines chez nos grands-parents. Nous habitions à Pluvigner et venions en voiture.

Les vacances scolaires, je les passais chez eux, alternativement avec mon frère qui était mon cadet.

De 1936 à 1939, pensionnaire à l'institution Saint-Louis à Lorient, les sorties du dimanche de 12 h à 17 h, je les passais chez mes grand-parents. Puis vint la guerre, et comme demi-pensionnaire (4), je rentrais le soir à Lanester.

Jean-Marie Le Halpert en compagnie de son épouse, Joséphine Le Mentec, et de ses petits fils Guy Allain l'aîné et Gilbert Allain à Pluvigner en septembre 1936. →



2. Quel métier exerçait Monsieur Le Halpert ?



CARTE D'IDENTITÉ

Nom: *Le Halpert*
 Prénoms: *Jean-Marie*

Profession: *Retraité de l'arsenal*
 Né le *4^e décembre 1878*
 à *Caudan*

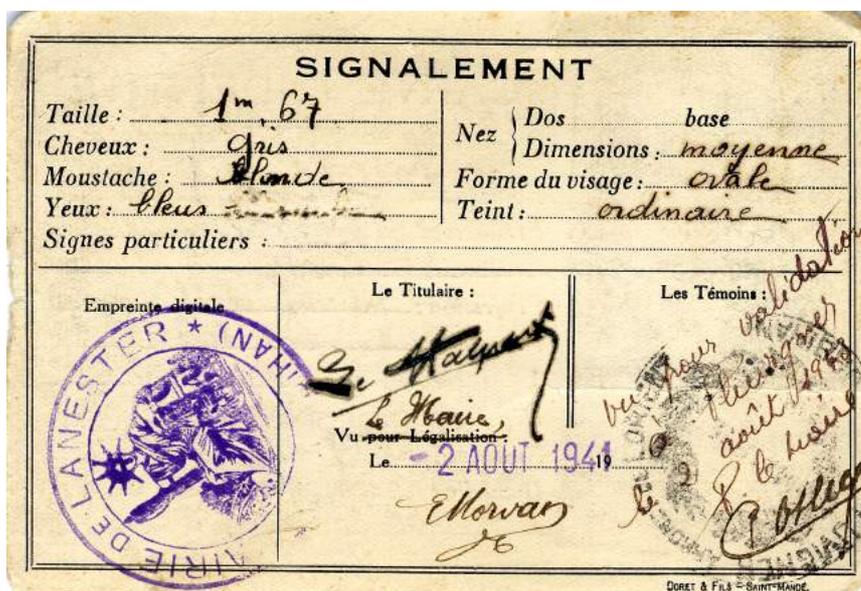
Département: *Morbihan*
 Nationalité: *française*
 Domicile: *14 Rue des Ecoles
Lanester (Morbihan)*

13 FRANCS

Il était ouvrier de l'arsenal (43), atelier fer. Il termina sa carrière comme chef d'équipe. Il faut reconnaître que son engagement politique (11) et sa fonction de Maire ne l'ont pas aidé dans l'évolution de sa carrière.

Aussi il vint très jeune en retraite et se lança dans l'horticulture en exploitant son jardin qu'il équipa de couches (12) couvertes de châssis et d'un réseau d'arrosage. Il fabriquait aussi son cidre au moyen d'un moulin à pommes fonctionnant avec un moteur et d'un pressoir à vis. C'était un grand amusement pour mon frère et moi.

Extrait du journal «le rappel du Morbihan du 15 février 1913 : «*Le Maire de Lanester informe ses administrés, qu'étant donné la situation qui lui est faite par la décision réactionnaire (13) de Monsieur Delcasse, ex-ministre de la Marine (qui le met en demeure de choisir entre son travail et son mandat municipal), qu'à partir de ce jour, il se tiendra à Mairie, à la disposition des personnes désireuses de lui causer, les jours sur semaine, de 18 à 19 heures, le dimanche de 9 h à 11 h 30.* »



SIGNALEMENT

Taille: *1m,67*
 Cheveux: *gris*
 Moustache: *blonde*
 Yeux: *bleus*
 Signes particuliers: _____

Nez { Dos: _____ base: _____
 Dimensions: *moyenne*
 Forme du visage: *ovale*
 Teint: *ordinaire*

Empreinte digitale: _____
 Le Titulaire: *Le Halpert*
 Vu pour Légalisation: _____
 Le: *2 AOUT 1913*
 Les Témoins: _____
pour leur validité
Le Maire
Le Maire

Mairie de Lanester (Morbihan)

DORET & FILS - SAINT-NAZAIRE

3. Quels souvenirs avez-vous de lui ?

En 1925, mon grand-père avait 47 ans, il était jeune et alerte. C'était un homme bon, au cœur ouvert mais sévère quand il le fallait. Il était d'une très grande sensibilité. C'était un bon grand-père qui ne laisse que de bons souvenirs à ses descendants.

Les vacances d'été avec mon frère, nous les passions chez nos grands-parents, profitant de l'espace d'un grand jardin et quelquefois participant aux travaux de jardinage et de la cueillette des fruits.

Les vacances s'agrémentaient aussi de promenades à pied ou à vélo, de baignades dans la rivière du Plessis ou de parties de pêches au carrelet (5) ou à l'haveneau (6).

C'était un grand travailleur. Il a quitté jeune l'arsenal (43), je ne m'en souviens pas, et s'est adonné (7) ensuite à l'horticulture (8). Levé tôt le matin et jusqu'au soir, il travaillait dans son jardin, bêchait, sarclait (9), semait, plantait, arrosait, récoltait, taillait ses nombreux et variés arbres fruitiers, cueillait les fruits de son labeur et préparait les livraisons de fruits et légumes avec ma grand-mère. Il se rendait une fois par semaine, de bonne heure le matin, vendre sa production au marché de la Plaine à Lorient

(actuellement place Alsace-Lorraine). Ce marché n'existe plus aujourd'hui. Il transportait ses produits au début dans une charrette à bras en passant par la passerelle du pont de chemin de fer puis en voiture quand il obtint son permis de conduire en 1932

Il nous communiqua le goût de la Terre en nous montrant ce que celle-ci pouvait donner à chacun d'entre nous en la travaillant. Aussi, il nous attribuait à mon frère et à moi, un petit carré de terre où nous pouvions cultiver ce que nous voulions. Nous étions très fiers des résultats obtenus.

Je pourrais ainsi dissenter (10) encore longtemps car les souvenirs reviennent et se succèdent quand on les remémorent.

4. Connaissez vous son lieu de naissance, sa date de naissance et de décès ?

Il est né au lieu dit Lanester sur la commune de Caudan le 1er décembre 1878 et décédé le 29 novembre 1960. Je joins en annexe copie de l'allocution (14) prononcée à ses obsèques par le représentant de la municipalité et du C.C.A.S. (Conseil Communal des Affaires Sociales).

ALLOCUTION PRONONCÉE AUX OBSÈQUES DE JEAN-MARIE LE HALPERT

Mesdames, Messieurs,

Nous avons, aujourd'hui, la pénible mission de conduire à sa dernière demeure, celui qui fut le premier Maire de notre commune de 1909 à 1919.

Jean-Marie Le Halpert était né à Lanester, sur le territoire de la commune de Caudan, le 1er décembre 1878. Il aurait donc aujourd'hui même 82 ans.

Lanester a été érigée (15) en commune par un décret en date du 27 février 1909 et paru au Journal Officiel le 28 février.

Le premier conseil municipal de la commune de Lanester, composé uniquement de travailleurs, s'installa à la Mairie le 18 avril 1909. Cette assemblée municipale lui confia, pour mener à bien les destinées de la jeune commune de Lanester, les fonctions de premier magistrat. Il avait alors 30 ans.

Sous son impulsion, la première assemblée municipale réalisa dans la mesure de ses possibilités et malgré toutes les difficultés de l'époque tout ce que les lanestériens attendaient d'elle. On peut dire que son activité fut très grande dans tous les domaines, mais, sa réalisation principale fut la construction de la passerelle du Scorff, réclamée depuis longtemps par les habitants de Lanester.

Jean-Marie Le Halpert, qui a été surtout mon ami, n'est plus, mais il restera parmi tous ceux qui l'ont connu et apprécié à cette époque comme un Maire dévoué aux intérêts communaux, affable (16), bon et juste. Il a droit à notre reconnaissance.

Jouissant d'une belle santé jusqu'à ces derniers temps, malgré le deuil qui l'avait frappé l'année dernière, par la mort de son épouse, Jean-Marie Le Halpert semblait devoir vivre encore plusieurs années. Sa disparition a causé une grande surprise parmi tous ceux qui l'ont connu.

En cette douloureuse circonstance, au nom de la Municipalité, au nom de la commission administrative du bureau d'aide sociale, dont il était membre et en mon nom personnel, je présente à sa fille Madame veuve Allain, à ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et à toute la famille mes condoléances (17) émues et attristées. ADIEU JEAN-MARIE !

Jean-Marie Le Halpert
en compagnie de son épouse
Joséphine Le Mentec
à Quiberon le 13 avril 1947.



5. Quelles sont les réalisations à Lanester durant son mandat (18) ?

La principale réalisation fut de désenclaver (19) le secteur des « chantiers » en faisant construire la passerelle pédestre et cycliste en encorbellement (20) au pont viaduc (21) du Scorff, ce qui facilitait l'accès à Lorient.

Dès 1909, il a fait voter la gratuité des fournitures scolaires et en 1910 fondé la caisse des écoles pour venir en aide aux plus pauvres.

Il soutint la lutte contre l'indigence (22) et la participation au mouvement coopératif.

Il ne faut pas oublier qu'il eut à mettre en place l'organisation des services municipaux pour répondre aux besoins des lanestériens.

Le 16 juin 1910 inauguration d'un bureau de poste à Kerentrech. En mars 1910 les pompes funèbres deviennent municipales.

6. Combien de temps a-t-il été Maire ?

Il a été élu la première fois le 18 avril 1909, il avait 30 ans et réélu en 1912 pour un deuxième mandat jusqu'au 6 décembre 1919.

7. S'est-il marié ? Avec qui ? Avait-il des enfants ? Comment s'appelait son épouse ?

Il s'est marié avec Joséphine Le Mentec née le 26 mars 1882 qui demeurait à Kerhono en Caudan.

Ils eurent une fille prénommée Raymonde née le 2 octobre 1902, c'était ma mère.

Ma grand-mère était la fille d'un ouvrier voilier à l'arsenal (43) qui fut, je crois, conseiller municipal à Caudan.

8. Savez-vous pourquoi il s'est présenté aux élections municipales ?

Je n'ai pas de précision sur les raisons de son entrée dans la vie politique mais je suppose qu'en qualité d'ouvrier et adhérent à la S.F.I.O., il a rejoint un groupe de camarades, eux aussi ouvriers de l'arsenal (43), pour se lancer dans cette aventure, entraînés par le journal du parti « le Rappel du Morbihan ». C'était un défi de la classe ouvrière face au monde rural. Après la victoire de 1909, elle ne s'est pas déjugée (23) en 1912.

9. Où habitait-il ?

Il habitait au 14 rue des Écoles à Lanester Bourg. Cette rue est devenue ensuite rue Louis Larnicol.

10. Voyageait-il beaucoup ?



Non, les communications n'étaient pas très faciles. Très peu d'automobiles circulaient. Mon grand-père a obtenu son permis de conduire le 16 février 1932 à 54 ans. Les communications ferroviaires (24) étaient à leurs débuts. Le pont viaduc du Scorff a été mis en service en 1862 et il fallait près de douze heures pour aller à Paris. Je crois que mon grand-père s'y est rendu une fois dans le cadre de sa fonction de Maire

11. Avait-il des amis Maires dans le Morbihan ou ailleurs ?

Peut-être pas au début compte-tenu que l'élection d'ouvriers ne semblait pas imaginable. Ce fut la première élection d'un parti de gauche dans le Morbihan. Mais je pense que les relations ont ensuite évolué au niveau du canton (25) puis de l'arrondissement (26).

12. Était-il bien payé pour être Maire ?

Je l'ignore mais je pense qu'à cette époque c'était plutôt une fonction bénévole (27) avec peut-être quelques indemnités (28). Les documents de l'époque peuvent le préciser. Les choses ont bien changé depuis.

13. S'est-il présenté à la Mairie de Caudan auparavant ?

Non, mais son père avait été conseiller municipal de Caudan. Celui qui fut en 1909 son premier adjoint était un ancien élu municipal à la mairie de Caudan, Pierre Le Dévéhat qui fut le premier élu S.F.I.O. du Morbihan.

14. Où se trouvait la Mairie en 1909 ?

Pour ses premières réunions, le nouveau conseil municipal utilisa une pièce dans l'école des filles du bourg. Il y eut ensuite des tractations (29) pour installer les bureaux de la Mairie dans un appartement de 2 pièces au 1er étage de la maison Le Mouel à l'entrée de la rue des écoles à partir du 1er mars 1909. Il me reste en mémoire que la mairie fut installée dans un rez de chaussée sur l'actuelle place Penverne, devant le bâtiment qui deviendra la mairie (aujourd'hui maison des associations).

15. Avez vous des photos de l'époque ?

Non, la maison de mon grand-père fut incendiée par les bombardements en 1943. Il est vraisemblable que les archives aient été détruites.

16. Comment faisait-il sans ordinateur ?

La bureautique (30) n'existait pas à l'époque. Les machines à écrire et les calculatrices commençaient peut-être à apparaître. On écrivait soit avec un crayon soit avec un porte plume avec plume « sergent-major » en respectant les pleins (31) et les déliés (32). Il faut voir les registres d'état civil de l'époque ou les actes notariés (33). Regardez la carte d'identité, c'est un exemple.

17. Combien d'employés municipaux travaillaient à Lanester en 1909 ?

Je n'en ai strictement aucune idée, mais il serait intéressant de compulsier (34) les états de main-d'œuvre (35) s'il existent toujours.

18. Connaissez vous le nombre d'écoles en 1909 ?

Au bourg, il y avait l'école publique de garçons et l'école publique de filles.
Aux chantiers, l'école privée de garçons Saint-Henri et l'école privée de filles chez les religieuses.
A Kerentrech, aucune idée.

19. Combien y avait-il d'habitants à Lanester ?

Sur la nouvelle commune 7 729 habitants (décret (36) du 26 février 1909).

20. Quel âge avez-vous ?

Je suis né le 13 septembre 1925, alors calculez !

Pour conclure :

Je vous remercie de votre attention.

J'espère que votre recherche d'informations a été satisfaite, malgré peut-être quelques imprécisions (37).

Je voudrais maintenant vous présenter la requête que j'ai faite à Madame Le maire, par lettre du 5 janvier 2009.

La première aurait pour but de pérenniser (38) la date du 26 février 1909 en attribuant cette date à un rond-point par exemple.

La seconde concernerait la pose d'une plaque commémorative (39) à l'emplacement de la première mairie de la nouvelle commune.

Je précisais en effet que ces deux manifestations remémoreraient bien la naissance de la commune et seraient une marque de reconnaissance envers tous les acteurs qui ont œuvré (40) à la création de la commune en 1906 et 1909

Je vous sous-traite (41) cette requête et compte sur votre ténacité (42).

Merci à tous.

Lanester le 3 février 2010.

Les jeunes élus :

Léo
Clément
Mathieu
Gauthier
Julien
Samantha

Les mots difficiles : (Larousse 2005)

- (1) Avènement : accession, arrivée, établissement de quelque chose d'important.
- (2) Antériorité : caractère de ce qui est antérieur, qui est avant.
- (3) Requête : demande instant, écrite ou verbale ; supplique pour demander une faveur.
- (4) Demi-pensionnaire : élève qui suit le régime de la demi-pension. Régime des élèves qui prennent le repas de midi dans l'établissement scolaire.
- (5) Carrelet : filet de pêche carré monté sur deux cerceaux croisés suspendus à une perche.
- (6) Haveneau : filet à poche et à manche pour pêcher la crevette.
- (7) S'adonner : se livrer, s'attacher entièrement à quelque chose.
- (8) Horticulture : culture des jardins. Branche de l'agriculture comprenant la culture des légumes, des petits fruits, des fleurs, des arbres et arbustes d'ornement.
- (9) Sarcler : débarrasse une culture de ses mauvaises herbes, à l'aide d'un outil ou d'une machine.
- (10) Dissserter : traiter méthodiquement un sujet, par écrit ou oralement. Discourir longuement.
- (11) Politique : qui s'occupe des affaires publiques, vient du grec politikus , de polis, ville.
- (12) Couches : amas de fumier ou de matières organiques en voie de décomposition, libérant de la chaleur et destiné à protéger les jeunes plants du froid et de la gelée.
- (13) Réactionnaire : tendance politique qui s'oppose aux évolutions sociales et s'efforce de rétablir un état de choses ancien.
- (14) Allocution : discours assez court mais de caractère officiel.
- (15) Érigée : élevée, construire.
- (16) Affable : Courtois et bienveillant, aimable.
- (17) Condoléances : témoignages de regrets de sympathie devant la douleur d'autrui en particulier à l'occasion d'un deuil.
- (18) Mandat : Mission que les citoyens confient à certains d'entre eux par voie électorale, d'exercer en leur nom le pouvoir politique ; durée de cette mission.
- (19) Désenclaver : rompre l'isolement d'une région.
- (20) Encorbellement : construction en saillie sur le plan d'un mur.
- (21) Viaduc : ouvrage routier ou ferroviaire franchissant à grande hauteur une vallée.
- (22) Indigence : état d'une personne qui vit dans la pauvreté.
- (23) Déjugée : revenir sur une opinion.
- (24) Ferroviaire : propre au chemin de fer, qui concerne le transport par le train.
- (25) Canton : subdivision territoriale d'un arrondissement.
- (26) Arrondissement : subdivision administrative des départements et de certaines grandes villes.
- (27) Bénévole : qui fait quelque chose sans être rémunéré, sans y être tenu, sans obligation.
- (28) Indemnités : somme allouée pour dédommager une personne.
- (29) Tractations : négociations, marchandages plus ou moins secret, souvent laborieux.

- (30) Bureautique : ensemble des techniques informatiques et téléinformatiques visant à l'automatisation des tâches administratives et de secrétariat, des travaux de bureau.
- (31) Plein : partie forte et large d'une lettre calligraphiée (par opposition à délié).
- (32) Délié : partie fine, déliée d'une lettre calligraphiée (par opposition à plein).
- (33) Actes notariés : décision, opération destinée à produire un effet de droit. Écrit constatant une opération ou une situation juridique.
- (34) Compulser : examiner, consulter des écrits.
- (35) Main-d'œuvre : ensemble des salariés en particulier d'ouvriers d'un établissement.
- (36) Décret : acte à portée réglementaire.
- (37) Imprécisions : manque de précision, d'exactitude, de netteté.
- (38) Pérenniser : rendre durable, perpétuel.
- (39) Commémorative : qui sert à commémorer : célébrer le souvenir d'une personne, d'un événement avec plus ou moins de solennité.
- (40) Œuvrer : travailler à obtenir quelque chose, à réaliser quelque chose d'important : s'employer à.
- (41) Sous-traiter : confier à un sous-traitant tout ou partie d'un travail.
- (42) Ténacité : Caractère tenace : fortement attaché à ses idées, à ses décisions.
- (43) Arsenal : Centre de construction et d'entretien des navires de guerre.

S.F.I.O. : Section Française de l'Internationale Ouvrière était un parti politique socialiste français, créé en 1905. La S.F.I.O. devient le parti socialiste en 1969.